

Le SNCA-CGT se mobilise pour dire NON à la retraite à 64 ans !

Le projet de réforme d'Emmanuel Macron et porté par le gouvernement Borne confirme le report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans. 70% des français·es sont pourtant opposé·e·s à ce recul.

Pour rappel : Les points essentiels de la réforme

- Report de l'âge légal de départ à la retraite de 62 à 64 ans pour tous les actifs·ves « indépendant·e·s, salarié·e·s, et fonctionnaires » à partir de la génération 1961 et à raison de 3 mois chaque année jusqu'en 2030.
- Report de 2 ans de tous les départs anticipés
- Accélération des mesures Touraine : 43 ans de cotisation seront requis dès la génération 1965 soit en 2027
- Suppression des régimes spéciaux pour les nouveaux·elles embauché·e·s au 1er septembre 2023
- Minimum de pension pour une carrière complète au niveau du SMIC relevé à 1200 euros
- Modification du dispositif carrière longue

L'analyse de la CGT sur la réforme

UN FAUX CONSTAT DE DÉPART

Le gouvernement ne cesse de répéter que notre système est au bord de la faillite. Le rapport du Conseil d'orientation des retraites (COR) l'indique clairement, le système de retraites n'est pas en danger. Il n'y a aucune urgence financière. Le régime est excédentaire de près de 900 M€ en 2021 et pour

2022, l'excédent pourrait atteindre 3,2 Mds€ grâce à la reprise de l'activité économique après la crise sanitaire de 2020. Rappelons qu'en 2021 ce sont 150 milliards d'aides publiques, soit 30% du budget de l'État qui a été engouffré dans ces dépenses, et alors que les salaires stagnent mais les profits décollent.

CONSENSUS CONTRE LA REFORME

Suite à l'annonce de la réforme gouvernementale, toutes les organisations syndicales se sont immédiatement réunies pour construire une réponse commune de mobilisation interprofessionnelle.

Le SNCA-CGT soutient cette action et appelle les agent·e·s des CMA (chambres de métiers et de l'artisanat) à s'engager dans ce mouvement social. Bruno Le Maire, ministre de l'économie et aussi ministre de tutelle des CMA juge cette réforme « juste et équilibrée » ; pour le SNCA-CGT il s'agit plutôt d'une réforme d'équilibre financier réalisé au dépend des salarié·e·s.

Partout où le SNCA-CGT est implanté des actions ont été menées dans les territoires pour inciter les personnels des CMA à arrêter le travail et prendre part la mobilisation sociale nationale.

L'INSTIGATEUR DE LA RETRAITE À 65 ANS EN SUÈDE, INTERPELLE EMMANUEL MACRON ; « Ne recopiez pas le modèle suédois. »

Emmanuel Macron crie haut et fort qu'il est nécessaire de reculer l'âge légal de départ à la retraite et que pour s'en convaincre, il suffit de se référer aux pays voisins

européens.



Pourtant, dans son article du 23 janvier 2023, le journal le Point met en exergue les failles du système suédois et de sa retraite à 65 ans.

En effet, Karl Gustaf-Scherman, Ex-membre du gouvernement suédois et architecte de la retraite à 65 ans dans son pays, alerte le gouvernement français et admet que sa réforme est imparfaite et *a fortiori* injuste. Les études montrent qu'après 20 ans, les pensions des retraites suédoises ont baissées. En effet, en suède pour toucher une retraite à taux plein il faut avoir travaillé 65 ans. Cependant une majorité de salarié·e·s ne parvient pas à travailler jusqu'à cet âge. En conséquence les pensions de retraite sont réduites avec comme résultante l'augmentation de la paupérisation chez les retraité·e·s.

Alors Monsieur Macron, faut-il vraiment recopier bêtement ce qui se fait ailleurs ?

Article du journal Le Point

LA LUTTE CONTINUE

Fort du succès de la première mobilisation du 19 janvier, les

forces syndicales toujours unies ont décidé d'une nouvelle journée d'action interprofessionnelle. L'intersyndicale appelle une nouvelle fois les femmes et les hommes du pays à combattre le projet de réforme des retraites **le mardi 31 janvier 2023**.

Lorsque 70% des français·es disent « NON » au départ à 64 ans, le président et son gouvernement doivent l'entendre et faire preuve de discernement.

La CGT entre dans un processus de construction d'une mobilisation encore plus forte pour faire reculer le gouvernement. Elle porte, aussi, ses propositions d'amélioration de notre système de retraite solidaire avec un retour de l'âge légal de départ à la retraite à 60 ans à taux plein et, avant 60 ans, pour les métiers pénibles.

Pour sa part le SNCA-CGT relaie cet appel à la mobilisation générale dans tout le réseau et a déposé un préavis de grève auprès de CMA-France. Le SNCA-CGT se mobilise pour exiger du gouvernement d'abandonner sa réforme des retraites mais, aussi, pour exiger une réforme des retraites porteuse de progrès social.